

JOURNÉE MONDIALE DES ZONES HUMIDES 2015

"Les zones humides pour notre avenir!"



Lancement national

Camargue, le 2 février 2015

Programme prévisionnel, (version du 29/01/2015)

Contexte et objectifs de l'événement

Depuis 1997 le Secrétariat de la Convention de Ramsar promeut chaque année la Journée mondiale des zones humides pour commémorer la signature de la Convention sur les zones humides, le 2 février 1971, dans la ville iranienne de Ramsar, au bord de la mer Caspienne. À cette occasion sont organisées des actions de sensibilisation du public aux valeurs et aux services procurés par les zones humides.

En France, la Journée mondiale des zones humides (JMZH) est organisée depuis 2001, sous la coordination de l'Onema en lien étroit avec les coordinateurs nationaux que sont les Pôles-relais zones humides, la LPO - Ligue pour la Protection des Oiseaux - et la SNPN – Société Nationale de Protection de la Nature - et avec le soutien de l'association Ramsar-France. Le Ministère en charge de l'écologie (MEDDE) apporte son soutien à la démarche, ainsi que les 42 partenaires nationaux et régionaux de cette journée.

Le thème de l'année 2015 défini par le secrétariat de la Convention de Ramsar est « **Les zones humides pour notre avenir !** », mettant l'accent sur une cible « jeunes publics ».

Chaque année, cette journée de lancement national est organisée sur le thème de l'année sur un site Ramsar, en partenariat avec des acteurs locaux.

L'édition 2015 est ainsi organisée en Camargue, le 2 février, sur le site de la Tour du Valat et au siège du Parc naturel régional de Camargue (PNRC), en partenariat avec l'Onema, le Pôle-relais lagunes méditerranéennes, la SNPN, le Syndicat Mixte de Camargue gardoise, l'association Ramsar France et Medwet.

Objectifs

- Faire connaître l'importance des zones humides auprès d'un large public, avec une orientation « jeunes publics »,
- Mettre en lumière les défis des zones humides face aux changements climatiques, mais souligner également en quoi elles sont une solution face à ces défis.

Public visé :

- Personnalités et décideurs
- Médias nationaux et locaux
- Jeunes

La Convention de Ramsar, seul traité international portant sur un écosystème

Le premier appel à établir une convention internationale dédiée aux zones humides a été lancé en 1962, en Camargue, lors de la conférence de clôture du projet MAR (pour "MARécages", "MARshes", "MARismas"), piloté par Luc Hoffmann et la Tour du Valat, première initiative internationale à avoir objectivé sur des bases scientifiques la disparition massive de ces milieux. Après neuf ans de négociation, cette convention, premier traité international sur l'environnement, voyait le jour dans la station balnéaire de Ramsar, sur les rives de la mer Caspienne. Cette convention a pour mission de promouvoir la conservation et l'utilisation rationnelle des zones humides par des mesures prises au plan local, national et par la coopération internationale. En 2015, elle est forte de 168 parties contractantes et 2 186 sites inscrits sur la liste des zones humides d'importance internationale totalisant plus de 208 millions d'hectares.

www.ramsar.org

La Camargue est le premier site « Ramsar » désigné par la France en 1986, reconnaissant ainsi la valeur universelle du delta du Rhône et de la relation que les hommes ont su y nouer avec la nature. Le Parc naturel régional de Camargue est le coordinateur du site Ramsar Camargue. Par ailleurs, le Secrétariat de l'Initiative MedWet, première initiative régionale de la Convention de Ramsar, mobilisant les acteurs du bassin méditerranéen, est établi depuis 2014 en Camargue, dans les locaux de la Tour du Valat, à l'invitation de la France et avec le soutien de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse.

Zones humides et changements climatiques

L'année 2015 est placée sous la thématique des changements climatiques avec en particulier l'évènement "Paris Climat 2015", accueillant la COP21 de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques. Les zones humides sont impactées par le changement climatique et dans le même temps sont des "amortisseurs climatiques", facteurs de résilience, écosystèmes clés dans la mise en œuvre de stratégies d'adaptation et d'atténuation.

Recul du trait de côte, récurrence des inondations...la Camargue, vaste delta au fil de l'eau, subit d'ores et déjà les effets du changement climatique et sera fortement impactée selon les scénarii élaborés dans le cadre de l'étude prospective du ministère en charge du développement durable *EXPLORE 2070* sur le changement climatique. La Camargue est en particulier le siège d'un ambitieux projet partenarial de gestion de vastes surfaces littorales soumises aux effets du changement climatique :

Les étangs et marais des salins de Camargue, une gestion adaptative pour un site exceptionnel en mutation, soumis aux effets du changement climatique

À partir de 2008, le Conservatoire du Littoral a acquis au Groupe Salins un vaste ensemble foncier totalisant aujourd'hui plus de 6 700 hectares, au sud de la Camargue, constitué d'anciennes lagunes aménagées dans les années 60 en étangs de concentration pour la saliculture.

Ce site d'une valeur écologique et paysagère exceptionnelle, a également une valeur symbolique élevée, fortement investi socialement, dans un contexte économique actuellement incertain pour le village de Salin-de-Giraud. C'est enfin un espace qui connaît une très forte dynamique littorale, avec une importante érosion au sud et une accrétion à l'ouest.

Dans ce contexte, la gestion du site a été confiée au Parc naturel régional de Camargue, en partenariat avec la Société Nationale de Protection de la Nature et la Tour du Valat. La démarche à mener dépasse largement les problématiques habituelles de gestion : il s'agit en effet de comprendre le fonctionnement de ce site en évolution rapide, et de générer les informations nécessaires à une démarche de restauration écologique portant sur des superficies inédites en France, tout en offrant des possibilités de découverte et de diversification économique douces. Un enjeu important consiste à reconnecter le site avec la mer et l'étang central du Vaccarès, et à mettre en œuvre une gestion adaptative à l'élévation du niveau de la mer, par un retrait maîtrisé et progressif du trait de côte dans les secteurs soumis à l'érosion.

Il s'agit d'une opportunité majeure pour expérimenter et appliquer en vraie grandeur et via des approches scientifiquement robustes, des modes de gestion adaptative assurant la résilience des écosystèmes et répondant aux conséquences des changements climatiques comme à des demandes sociétales. Cette nouvelle approche doit être capitalisée en vue d'un transfert pour une démarche de reconquête des zones humides.

JOURNÉE MONDIALE DES ZONES HUMIDES 2015 "Les zones humides pour notre avenir!"



Lancement National
Camargue, le 2 février 2015

PROGRAMME PRÉVISIONNEL

Lieu : Tour du Valat

Centre de recherche pour la conservation des zones humides méditerranéennes
Le Sambuc 13200 Arles

9h30 **Accueil café**

10h00 – 12h45 **Introduction et tables rondes**

- Brève synthèse de l'état des zones humides en France, des enjeux et des atouts des zones humides face aux changements climatiques (Jean Jalbert, Tour du Valat)
- Animation de deux tables-rondes par Yolaine de la Bigne / Néo-Planète :
 - 10h15 - 11h05 Table ronde "**les zones humides, "amortisseurs climatiques", quelles stratégies adopter face aux défis du changement climatique ?**"
 - David Grzyb, Président du Parc naturel régional de Camargue
 - Martin Guespereau, Directeur de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse
 - François Fouchier, Délégué PACA du Conservatoire du Littoral
 - François Sabatier, CEREGE

○ 11h10 - 12h Table ronde "**les zones humides pour notre avenir, quelle mobilisation des jeunes et comment ?**"

- Annabelle Jaeger, Conseillère Régionale PACA déléguée à la Biodiversité, Présidente de l'ARPE
- Jérôme Bignon, Président de l'Association Ramsar France
- Marion Vittecoq, jeune chercheuse à la Tour du Valat
- Romain Bouillon, Fondation pour l'Éducation à l'Environnement en Europe

12h00 Intervention des élèves de l'école du Sambuc

12h05 Allocution de Laurent Roy, Directeur de l'Eau et de la Biodiversité, représentant Madame Ségolène Royal, Ministre de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie

12h20 Signatures d'engagements

- Signature de chartes pour la gestion de 4 sites Ramsar méditerranéens
- Signature de l'accord-cadre entre l'Agence de l'eau RMC et la Fondation Tour du Valat

12h45 Buffet (Conservatoires de cuisine Grand Sud et Camargue)

A partir de 14h Visites en Camargue

- La gestion de l'étang du Vaccarès, lagune centrale de la Camargue, réserve naturelle nationale gérée par la SNPN : présentation générale de la problématique gestion de l'eau entre préservation de la biodiversité et satisfaction des usages ;
- La Tour du Valat, 60 ans de recherche pour une gestion durable des zones humides du bassin méditerranéen ; découverte du domaine de la Tour du Valat, réserve naturelle régionale conciliant protection des zones humides et diverses pratiques agricoles.

Le Pôle lagunes remercie ses partenaires techniques et financiers :



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur

